



*Service régional et départemental
de la communication interministérielle*

Rouen, 20 janvier 2020

Plan hivernal Déclenchement "Temps froid" Ouverture de places d'hébergement supplémentaires

Compte-tenu des prévisions météorologiques pour les prochains jours, Pierre-André Durand, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime, a déclenché l'alerte de niveau "temps froid" du plan hivernal.

Des places d'hébergement supplémentaires seront ouvertes à partir de ce soir, lundi 20 janvier jusqu'au jeudi 23 janvier 2020 (matin).

À Rouen :

- **Gymnase Graindor** (rue des Charrettes) pour l'accueil d'hommes isolés

Le site **Colette Yver** reste ouvert pour l'accueil des femmes, des familles et des enfants.

Au Havre :

- **Gymnase Monod** (3 rue Westinghouse) pour l'accueil de tout public

Sur l'ensemble des territoires

- En fonction du niveau d'occupation des dispositifs, des places hôtelières supplémentaires pourront également être mobilisées durant la période de déclenchement, sur le territoire de Rouen, Le Havre, Dieppe, Elbeuf et Fécamp.

L'alerte "temps froid" est déclenchée lorsque la température ressentie est comprise entre -5 et -10 degrés sur plusieurs jours et que la température ressentie maximum est négative ou nulle. Ce dispositif temporaire est mis en place si les capacités d'hébergement sont saturées. Le Samu social, les services de secours et les forces de l'ordre repèrent et orientent vers l'accueil téléphonique du 115 les personnes susceptibles de bénéficier de ce dispositif.

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

www.seine-maritime.gouv.fr et www.normandie.gouv.fr , Twitter : @prefet76

courriel : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr